

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER**  
**COMMUNE DE LUMBRES**

Le Maire de LUMBRES,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu les travaux de remplacement d'enseigne au n° 24 rue Broncquart, 62380 LUMBRES  
réalisé par l'entreprise Eiffage Energie Systèmes Centre Normandie, ZI du Martray-14730  
GIBERVILLE.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et  
prévenir des accidents,

**ARRETE**

**Article 1** : Le stationnement sera interdit sur deux places de parking devant le Crédit du Nord  
n° 24 rue Broncquart, **du Jeudi 2 Novembre 2023 au Vendredi 3 Novembre 2023.**

**Article 2** : La pose de signalisation sera assurée par le demandeur.

**Article 3** : Le présent Arrêté sera publié et affiché dans la Commune de LUMBRES.

**Article 4** : - Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,  
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Lumbres,  
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de  
Lumbres,  
- Monsieur le Directeur de l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à LUMBRES, le 23 Octobre 2023  
Le Maire,

Joëlle DELRUE.



Acte rendu exécutoire

le 23 OCT. 2023